

REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-SAONE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LUZE

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 14

votants : 14

L'an deux mil vingt-six et le lundi sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric STEIB, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/09/2026

Présents : Éric STEIB, Fabien DESGRANGES, Pascal MONNIER, Etienne SURLEAU, Jean-Paul GRESSARD, Jessie BERNE, David TOZZI, Emeline VAILLAUT-PREVOT, Clotilde THIRY Nicolas ABRY, Emeline GREVILLOT, Sandrine MANARA, Loïc LAURENCOT, Carole VERDOT.

Excusée : Sylvaine WARTELLE

Délibération n° 39 – 2026

OBJET : Adoption de la convention de la gérance du site internet et réseaux sociaux au titre de bénévole

Le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de convention concernant la gérance en bénévolat du site internet et des réseaux sociaux.

Après avoir pris connaissance du document, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la convention de gérance du site internet et réseaux sociaux, au statut de bénévole, à Monsieur Pierre ABRY.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme :

Affiché en Mairie le 08/09/2026
Certifié exécutoire par transmission
A la Sous-Préfecture le 08/09/2026

En Mairie, le 08/09/2026
le Maire Éric STEIB

